



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RENCONTRE #1
AVEC LES COORDONNATRICES ET
COORDONNATEURS DES ÉQUIPES HG
EN LYCÉE**

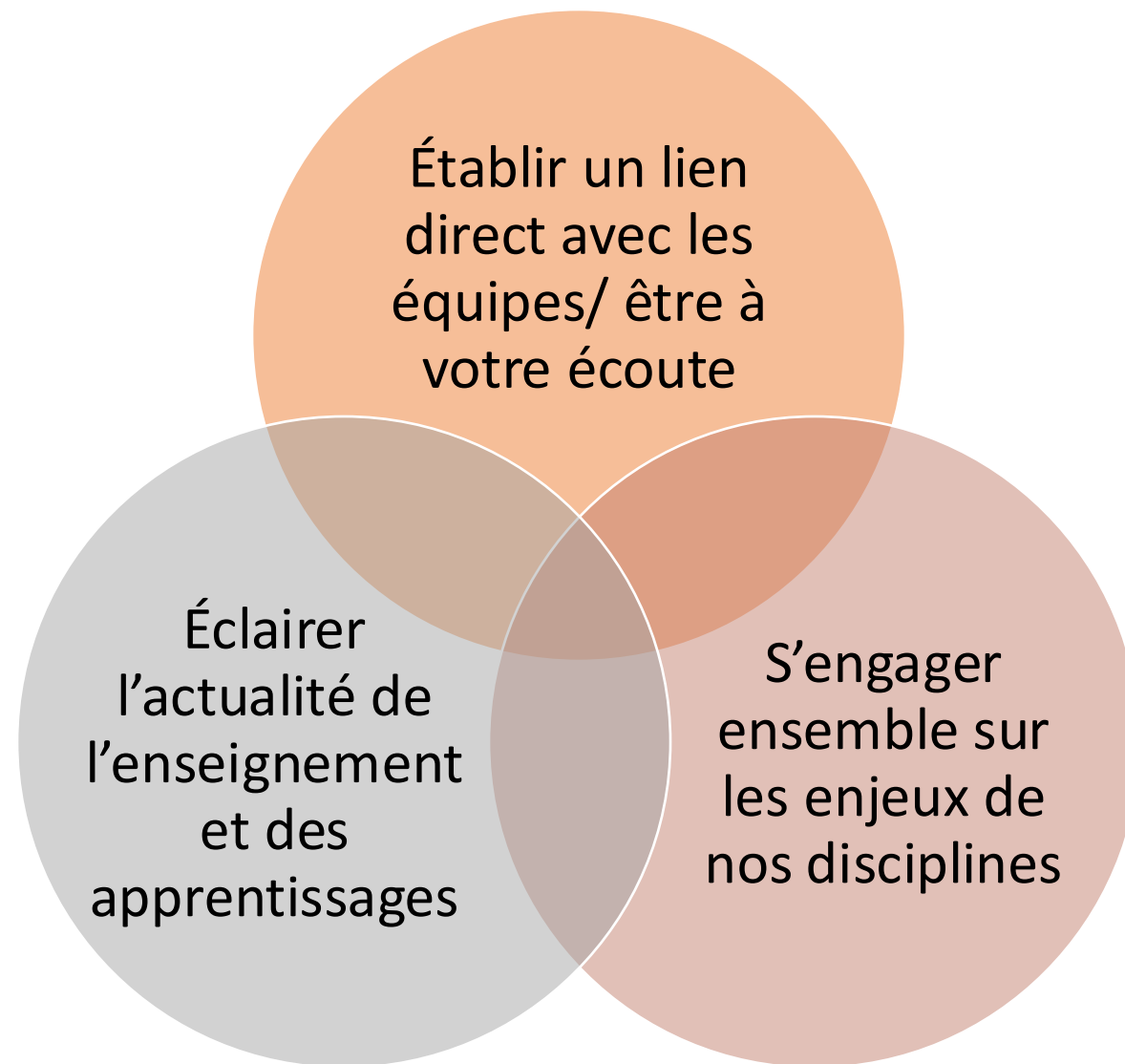
**3 décembre 2025
17h30-18h30**



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les objectifs de ces rencontres :





**ACADÉMIE
DE NICE**

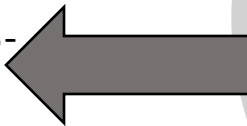
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les objectifs de ces rencontres :

L'actualisation des projets d'évaluation

Note de service du 25-
8-2025

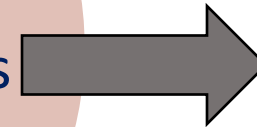
VADEMECUM Le
projet d'évaluation en
lycée général et
technologique



**Éclairer
l'actualité de
l'enseignement
de nos
disciplines**

Établir un lien
direct avec les
équipes/ être à
votre écoute

Promouvoir les
enjeux des
apprentissages
des élèves dans
nos disciplines



**Le contrôle
continu
Evaluation,
notation et
apprentissages**



**Éclairer l'actualité de
l'enseignement de
nos disciplines**

**Éclairer l'actualité
de l'enseignement
de nos disciplines**

Le projet local d'évaluation (PLE)



RAPPEL – Les enjeux du projet local d'évaluation (PLE)

- ✓ **Obligation réglementaire depuis 2021** : Plan Local d'Évaluation (PLE).
- ✓ **Garantir l'équité entre les élèves** : règles communes à tous les enseignants d'un établissement.
- ✓ **Donner de la cohérence pédagogique** : on évalue des compétences travaillées régulièrement, pas des savoirs isolés.
- ✓ **Rendre l'évaluation lisible pour les élèves et les familles** : familles et élèves connaissent les modalités d'évaluation (légitimité)
- ✓ **Harmoniser les pratiques au sein de l'équipe** : outil collectif et cadre commun qui favorise une « culture commune » de l'évaluation.
- ✓ **Assurer la qualité et la fiabilité du contrôle continu** : Sécurise les enseignants face à d'éventuelles contestations et permet de justifier les notes inscrites au livret scolaire.

Le projet d'évaluation : quelles nouveautés ?

Le projet d'évaluation structure le contrôle continu pour le baccalauréat général et technologique

✓ Objectifs visés dès la mise en place en 2021

- Permettre une approche dépassant la définition strictement disciplinaire de l'évaluation
- Partager les réflexions et les outils d'évaluation au sein d'un établissement, d'un bassin
- Mener une réflexion associant enseignants des disciplines, professeurs documentalistes, CPE, élèves délégués, membres des conseils de vie lycéenne, IA-IPR.

Objectifs visés en 2025

- Actualiser le projet d'évaluation et le communiquer avec clarté aux élèves et aux familles
- Rendre plus lisible le contrôle continu
- Clarifier le sens de la notation et de l'évaluation
- Diversifier les formes et les types d'évaluation
- Pondérer les évaluations: agir sur les coefficients et permettre d'appliquer un coefficient 0.
- Différencier les relevés de notes et les bulletins scolaires
- Clarifier les critères de notation et d'appréciation des productions des élèves
- Préciser les modalités d'évaluation en cas de moyenne non représentative

**Éclairer l'actualité
de l'enseignement
de nos disciplines**

Le contrôle continu au baccalauréat

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT

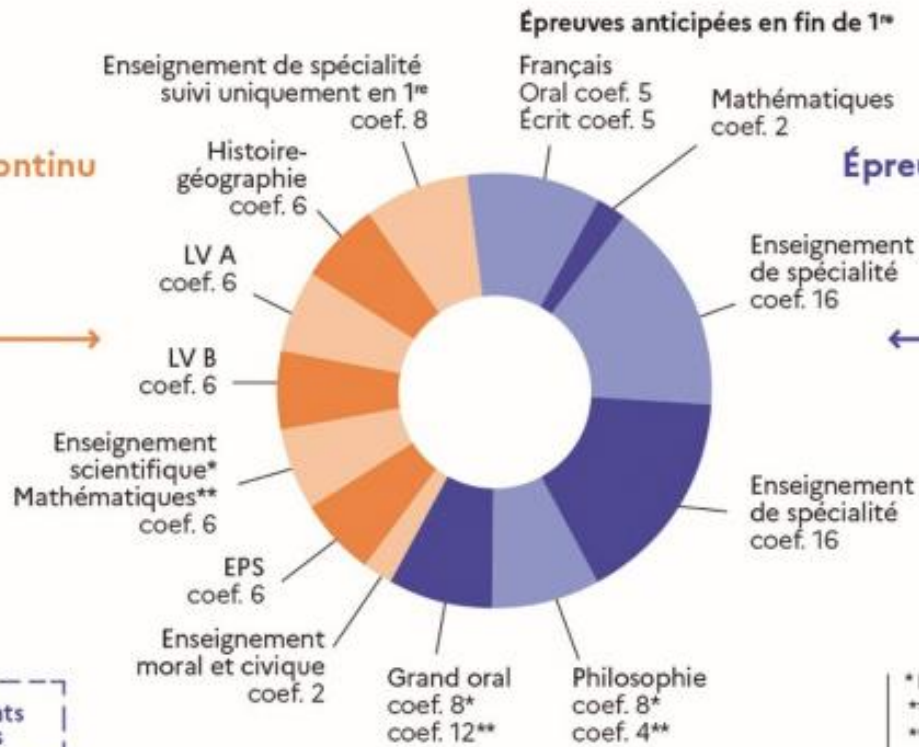
Contrôle continu:
Histoire Géographie
HGGSP suivi uniquement en 1^{ère}
EMC

Contrôle continu
40 %
de la note finale

Épreuves terminales
60 %
de la note finale

Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup. ***

* En voie générale
** En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement
une année, 4 si suivi
en 1^{re} et terminale

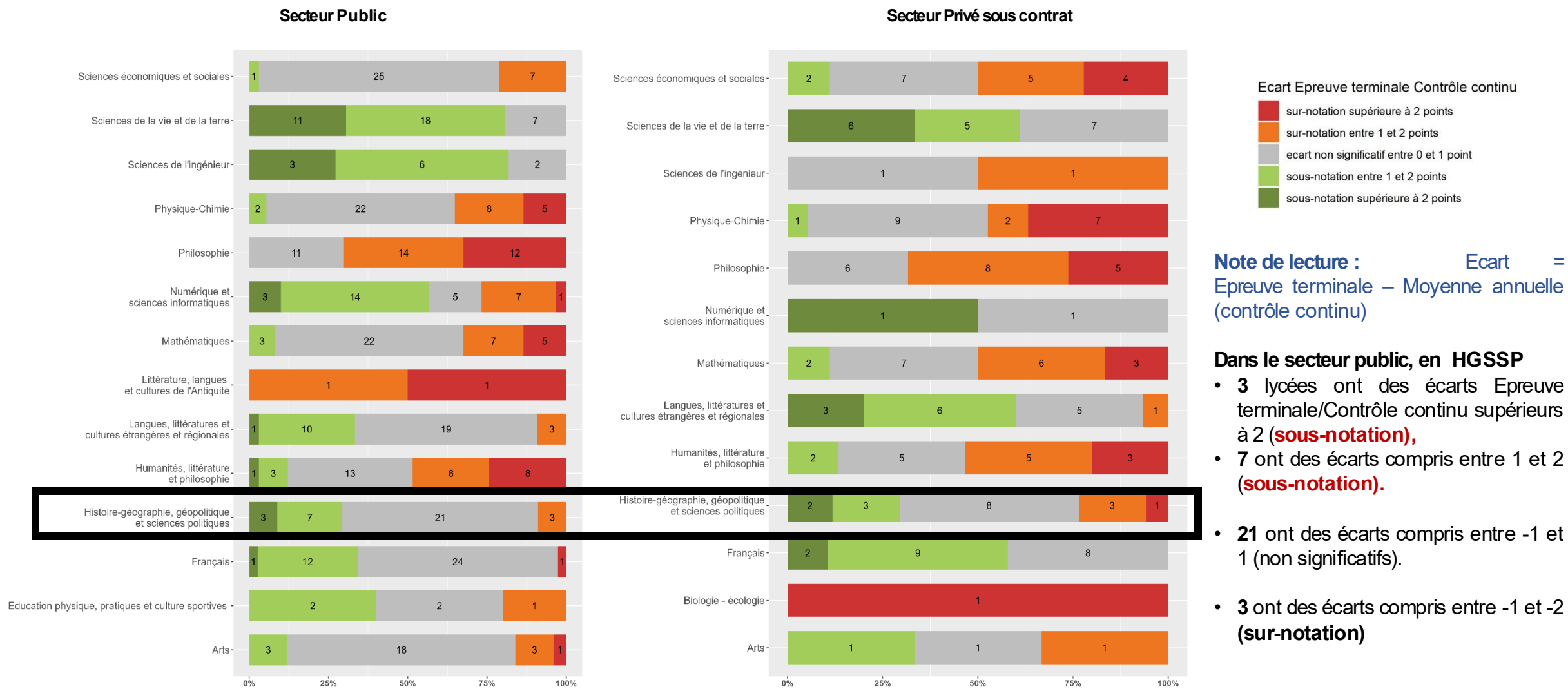


Epreuve terminale : HGGSP

Nécessité d'analyser les écarts de performance entre contrôle continu et épreuve terminale

À compter de juin 2026, au titre de la session 2027 du baccalauréat, les élèves de première passeront une épreuve anticipée de mathématiques.
Au titre de la session 2026 du baccalauréat, les élèves n'ont pas passé d'épreuves anticipées de mathématiques. Le coefficient du Grand oral est donc de 10 pour le baccalauréat général et de 14 pour le baccalauréat technologique.

Distribution des établissements selon les écarts Epreuves terminales / Contrôle Continu par discipline



**Éclairer l'actualité
de l'enseignement
de nos disciplines**

Le contrôle continu et l'évaluation

Evaluer les élèves en contrôle continu

Tout au long du cycle terminal

Pour mesurer la progression des élèves dans les apprentissages

sans contrainte permanente de certification des résultats

Relevé de notes périodique

Pour valoriser le travail, l'engagement des élèves

Pour éclairer l'entrée dans l'enseignement supérieur

Plateforme Parcoursup.

• .

Pour constituer une moyenne certificative :

pluralité de notes pondérées par des coefficients

moyenne périodique

Bulletin scolaire périodique

A l'examen du baccalauréat

La moyenne annuelle, constituée à partir des moyennes périodiques et validée lors du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale).

Le livret scolaire, indique le niveau atteint et valorise l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat. Ces **appréciations** permettent au professeur d'expliquer, le cas échéant, une modalité particulière d'évaluation, de nuancer et de contextualiser une moyenne,

L'enseignant prévient ses élèves, en amont du devoir, du type d'évaluation mené, du coefficient attribué et de sa part dans la moyenne périodique. Le projet d'évaluation permet ainsi d'éviter une pression permanente pour les élèves et de donner un cadre au contrôle continu.



1. L'évaluation, un outil de mesure

- ✓ Elle permet de **vérifier la maîtrise des compétences et connaissances** inscrites dans les **programmes** en attribuant une note ou un niveau ;
- ✓ Elle atteste d'un **niveau officiel** dans le cadre du **contrôle continu** du bac.
- ✓ On utilise essentiellement des **évaluations diagnostiques** en amont et **sommatives** en aval.
- ✓ Elle produit une mesure, une note, une validation et une moyenne officielle.

Exemples : devoir surveillé en fin de chapitre ou plusieurs, évaluation diagnostique en début d'année, devoir commun, épreuve type bac, oral évalué et noté...



2. L'évaluation, un outil de progrès

- ✓ Aider chaque élève à comprendre son niveau, ses réussites et ses difficultés dans le but de le faire progresser.
- ✓ Guider l'élève vers une progression par rapport aux attentes : elle donne des indications précises sur les **moyens de s'améliorer**. Fournir des retours explicites, réguliers et constructifs (Feedback et remédiation)
- ✓ Importance de l'évaluation formative : Elle est intégrée dans le processus d'apprentissage, pas à la fin.

Exemples : QCM d'entraînement avec correction commentée, fiche d'activités en classe, brouillons annotés par le professeur, autoévaluation et coévaluation guidées,...



3. L'évaluation, un outil de certification

- ✓ Votre élève est aussi un candidat : l'évaluation va valider officiellement un niveau de maîtrise de connaissances et de compétences. L'évaluation vérifie régulièrement que le niveau officiel est atteint.
- ✓ Elle va produire une note qui entre dans les moyennes trimestrielles / semestrielles,
- ✓ Elle contribue au contrôle continu du baccalauréat.
- ✓ Elle est transmise pour l'admission dans l'enseignement supérieur (essentiellement Parcoursup).

Exemples : devoir surveillé de fin de chapitre, devoir commun / épreuve organisée par l'établissement, examen blanc ou E3C (type bac), exposé oral noté selon une grille normative, projet ou production finale évaluée selon des critères certificatifs,...

L'importance du levier de la pondération des évaluations

- **Plusieurs types de coefficients :**

- 1. Coefficient zéro :**

- Non comptabilisées dans la moyenne périodique.
- Exemples : évaluations diagnostiques, certaines évaluations formatives, travaux hors classe.

- 2. Coefficient intermédiaire :**

- Concernent les **paliers d'acquisition**.
- Exemples : certaines évaluations formatives ou sommatives.

- 3. Fort coefficient :**

- Évaluations sommatives périodiques (fin de trimestre ou semestre).
- Principales pour calculer le **contrôle continu** et les **moyennes annuelles du bac**.

- **Ainsi, Toutes les évaluations n'entrent pas dans la moyenne !**

- La note de service encourage ainsi une vision plus formative des évaluations !

Faire progresser les élèves dans les apprentissages et mesurer leur progression

L'enseignant prévient ses élèves, en amont du devoir, du type d'évaluation mené, du coefficient attribué et de sa part dans la moyenne périodique >> l'évaluation doit être juste, explicite, cohérente avec les apprentissages réalisés et adaptée aux objectifs fixés.

Le professeur s'inscrit dans une évaluation formative

Le professeur définit et communique **en amont** aux élèves les attendus et les critères de réussite.

Le niveau d'acquisition d'une compétence est **évalué à plusieurs moments au cours du processus d'apprentissage.**



Le professeur s'inscrit dans une évaluation sommative et certificative

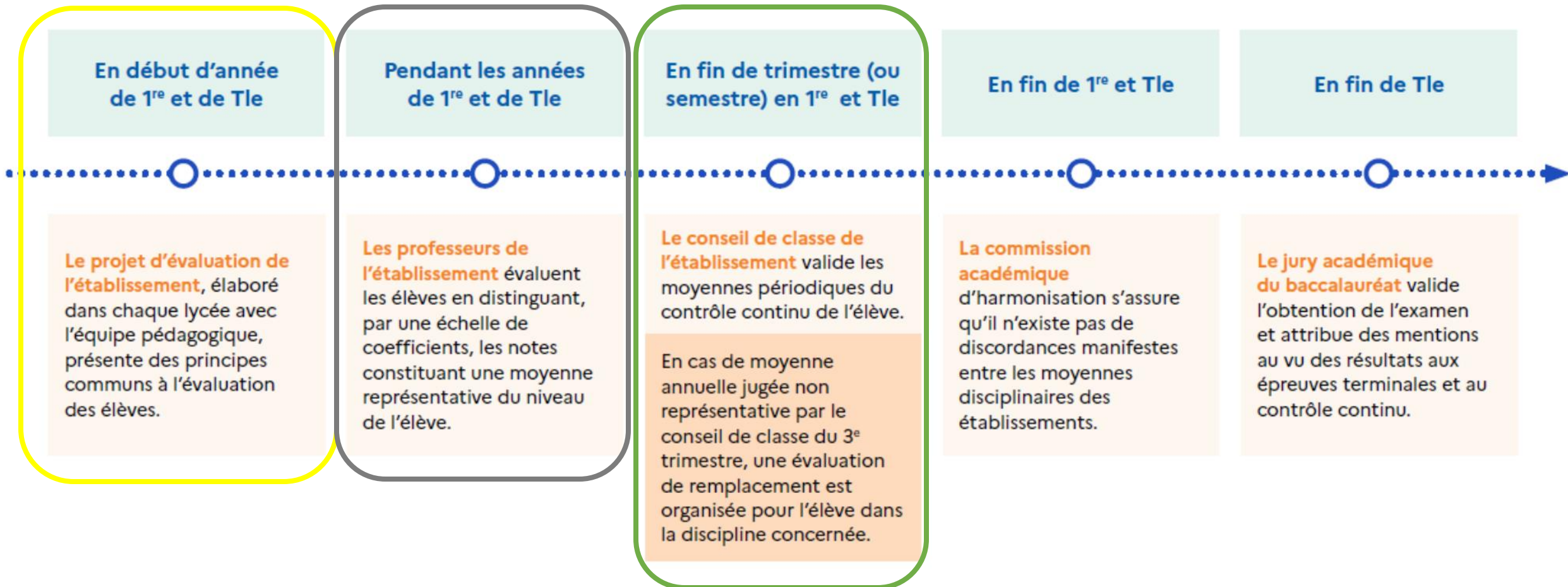
L'évaluation sommative et certificative intervient, lorsque le professeur juge que le niveau de progression des élèves est suffisant.

Le professeur informe les élèves **suffisamment tôt** de la date de cette évaluation.

*S'appuyer, lors de l'évaluation comme dans les pratiques de classe, sur les **capacités qui figurent dans le préambule des programmes scolaires***

Constituer une moyenne certificative : le parcours de la note en classe au Baccalauréat

CONSTRUCTION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU AU BACCALAURÉAT



Constituer une moyenne certificative

Plusieurs principes sont nécessaires :

- ✓ La moyenne doit être composée d'une **pluralité de notes**.
 - **HG** avec 3 notes minimum par trimestre hors coefficient 0 (1 en voie technologique)
 - **EMC** avec 3 notes dans l'année.

- ✓ La moyenne doit accorder une **part prépondérante aux notes obtenues à des évaluations dites sommatives**, en particulier les évaluations réalisées en fin de séquence, du trimestre ou de semestre.

- ✓ La moyenne doit inclure des **évaluations de rattrapage** (prévues par le PLE) en cas d'absences aux devoirs (équité et évitement).

Constituer une moyenne certificative

Quelques précisions :

- ✓ **Moyenne non représentative** : si le conseil de classe juge une moyenne annuelle non représentative, l'élève est convoqué par le chef d'établissement à **une évaluation de remplacement** dans l'enseignement concerné.
- ✓ **La fraude** : Il appartient donc au chef d'établissement, en accord avec l'enseignant, de prévoir les **suites disciplinaires** éventuelles à donner en cas de fraude avérée : 0, conseil de discipline...
- ✓ **Le zéro** : Les enseignants peuvent attribuer à un élève la **note de zéro**, sauf s'il s'agit pour eux de sanctionner un comportement relevant du domaine disciplinaire (article L. 311-1 du code de l'éducation). En cas d'absence, proposition d'un devoir de remplacement annuel (convocation du chef d'établissement). Seule l'absence non justifiée à cette évaluation de remplacement permet l'attribution de la note 0.

Constituer une moyenne certificative

Cas d'attribution du 0 dans le cadre du contrôle continu

OUI	NON
Devoir non remis sans justification	Sanction d'un comportement perturbateur
Copie blanche rendue	Absence injustifiée à une évaluation/une évaluation de rattrapage
Évaluation dont le contenu ne mérite aucun point	Sanction d'une fraude uniquement à titre disciplinaire sans évaluation du travail fourni
Évaluation entachée d'une fraude avérée révélant une absence de travail de l'élève	
Absence injustifiée à l'évaluation de remplacement	
Absence répétée justifiée ou non aux évaluations de remplacement, empêchant l'attribution d'une note avant la fin de l'année scolaire	



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Promouvoir les enjeux des
apprentissages des élèves
dans nos disciplines**

**L'évaluation des
apprentissages
des élèves**

**Qu'est-ce que le
contrôle continu ?**

**Qu'est-ce
qu'évaluer ?
Qu'est-ce que
noter ?**

**Place et rôle des
compétences
disciplinaires et
transversales**

**Les épreuves
écrites au
baccalauréat**

**Qu'est-ce
qu'écrire en HG et
HGGSP ?**

**Comment faire
écrire les élèves ?**

**Pratiques et
activités
langagières en HG
et HGGSP**



**Approche pédagogique et didactique qui sera
abordée lors de nos prochaines réunions !**

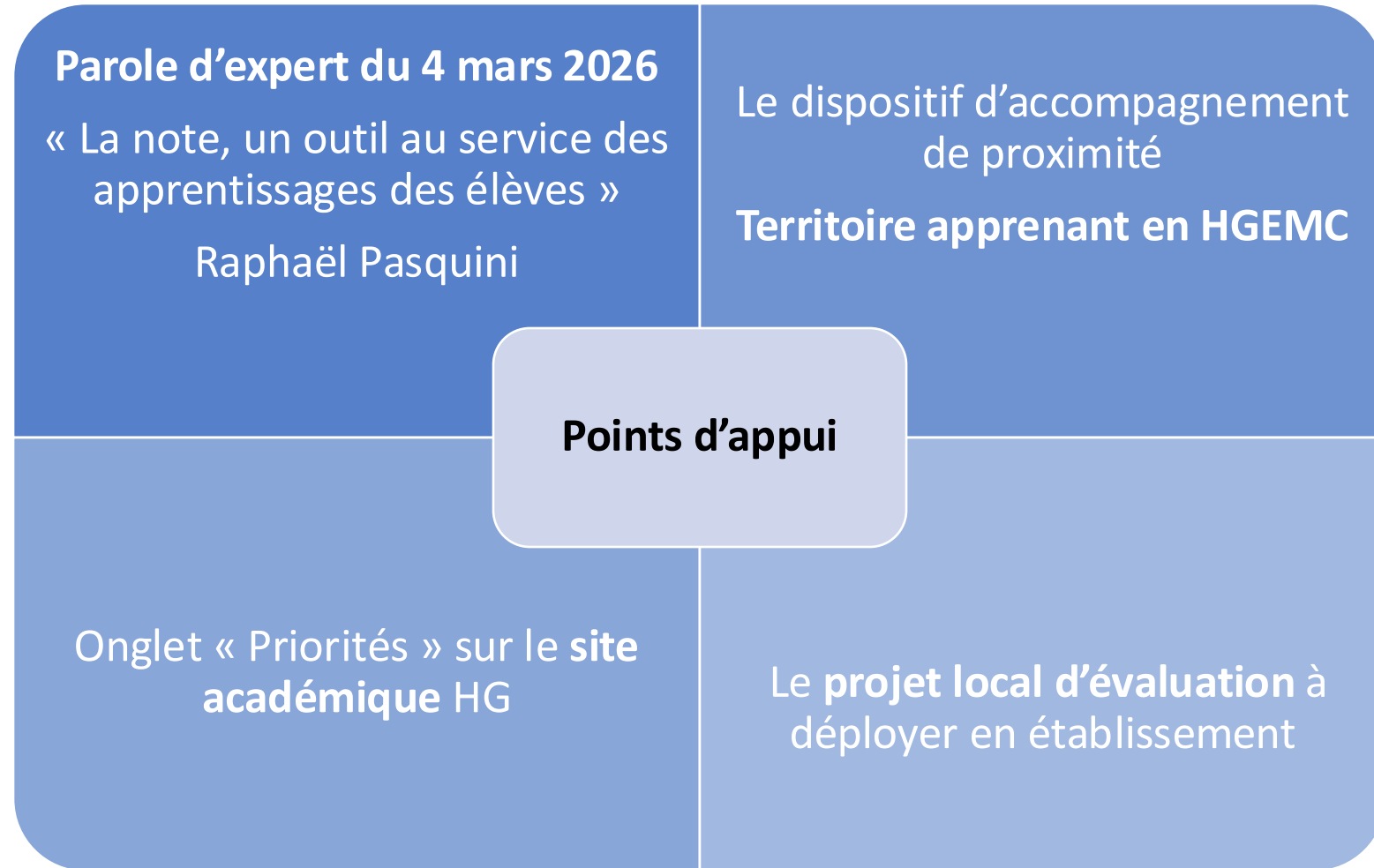
**19 janvier 2026 de 17h30 à 19h : évaluation et
apprentissages**

**24 mars 2026 de 17h30 à 19h : pratiques et activités
langagières**



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Territoires apprenants : 3 journées en présentiel dans l'année avec distanciel possible

Une équipe de professeurs demande au chef d'établissement / aux IA IPR de participer aux « Territoires apprenants ».

Un collectif de professeurs choisit une thématique professionnelle en fonction de ses besoins

Un membre de l'équipe ou le chef d'établissement rédige la fiche de demande et la transmet à l'IA IPR

Négociation entre l'IA-IPR et le chef d'établissement sur les modalités d'organisation : dates, participants, banalisation...

L'IA IPR sollicite un binôme de formateurs
Et conçoit la fiche de formation Sofia FMO

Les formateurs prennent contact avec le coordonnateur disciplinaire pour préciser la demande.
Un diagnostic préalable est organisé pour définir les besoins et la modalité de formation

Déclenchement de la formation



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un sondage en 5 questions en prévision du 19 janvier 2026 :



<https://digistorm.app/p/2475695>



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci!